

Qui a déjà rédigé un brevet?

Par **regisb**, le **18/03/2004** à **14:49**

Bonjour,

Je rédige actuellement un brevet en association avec un cabinet d'avocats.

Le projet communiqué n'est pas satisfaisant et je dois moi-même le modifier.

L'un d'entre-vous connais-t-il les principes à respecter pour ne pas voir son brevet, par exemple par l'office européen des brevets...?

Je remarque que l'avocat fait usage de phrases longues et interminables dans un style juridique complètement pompeux.

Cela est-il obligatoire?

Pourquoi rédiger des phrases d'un km?

Comment s'organise le lien entre le procédé brevetable et les idées qui s'y rattachent?

Merci de vos conseils.

Régis

Par **jeeecy**, le **18/03/2004** à **15:15**

personnellement je n'en ai aucune idée mais je pense que sur internet on devrait pouvoir trouver une réponse à ta question

je cherche et d'ici ce soir tu auras ce que j'ai trouvé

@+

Par **regisb**, le **22/03/2004** à **18:11**

Merci bien.

En version papier, j'ai un document de l'OEB très complet et intéressant que je peux

t'expédier à Nancy si tu me donne un adresse.

Régis

Par **Olivier**, le **22/03/2004** à **18:41**

Tu peux nous envoyer tout ça au siège de juristudiant :

Association juristudiant
Faculté de Droit
13 place Carnot
54000 Nancy

Comme ça on aura du courrier, ça nous fera plaisir, notre boîte reste désespérément vide ces derniers temps !

Par **jeeecy**, le **23/03/2004** à **21:00**

salut

désolé pour le temps de réponse

j'ai trouvé un site super avec un tutoriel très intéressant

voici l'adresse : [http://strategis.ic.gc.ca/sc_mrksv/cipo ... /wrt6f.htm](http://strategis.ic.gc.ca/sc_mrksv/cipo.../wrt6f.htm)

j'espère que cela répond à ta question

sinon j'ai utilisé les mots-clés sur google : rédaction brevet

voilà

@+

Jeeecy